

Image not found or type unknown



Declaration impot -signer un pacs?

Par **latina**, le **12/08/2013** à **15:55**

Bonjour,

Je suis actuellement en concubinage et nous déclarons nos revenus chacun de son côté.

Je suis en CDI et mon ami en formation depuis mars 2013 jusqu'a fevrier 2014.il touche des allocations chomage equivalent a son salaire d'avant.

Je souhaiterais savoir si c'est plus avantageux de se pacser en septembre 2013 sachant que notre enfant va naitre octobre 2013.

ou de rester comme l'on est actuellement et de ne pas se pacser et déclarer l'enfant pour les impots chez lui ou l'autre pour les prochains? [fluo]merci[/fluo]